

Namur, le 30 mars 2020

Chers Parents,

Depuis le 16 mars, dans le cadre des mesures de confinement adoptées par le gouvernement fédéral, les cours sont suspendus mais l'école assure exclusivement l'accueil des enfants dont les parents n'ont pas d'autre possibilité de garde que l'école.

En application des décisions du Conseil National de Sécurité et de la circulaire 7524 diffusée par Madame la Ministre de l'Enseignement, ces dispositions seront maintenues, si nécessaire, dans tous les établissements du réseau Wallonie Bruxelles Enseignement, durant les vacances de printemps, du 6 au 17 avril 2020 inclus, hormis le lundi 13 avril 2020, jour férié, en faisant appel à du personnel volontaire.

Afin de nous permettre d'organiser cet accueil dans les meilleures conditions, nous devons organiser le recensement des élèves susceptibles d'être présents pendant la période des vacances de printemps.

Je vous invite à nous signaler dans les plus brefs délais, et dans tous les cas,

- Pour les élèves du fondamental : par mail (à l'adresse directrice@arnamur.be ou au numéro de gsm suivant : 0471/759129
- Pour les élèves du secondaire : par mail (à l'adresse proviseurlambert@arnamur.be ou au numéro de gsm suivant : 0470/554985

avant ce mardi 31 mars à 12h00 si vous ne disposez pas de solution de garde et comptez nous confier la garde de votre enfant, selon l'horaire habituel, durant les vacances de printemps.

Mentionnez le nom, prénom et classe de l'élève dont vous êtes la personne responsable et qui fréquentera l'école pendant les vacances.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de tout notre dévouement et vous encourage à respecter scrupuleusement les consignes de sécurité et de confinement qui nous sont données.

Madame la Directrice



Monsieur le Préfet

